

# Classes moyennes au Maroc : Au-delà des perceptions, que disent les chiffres ?

T. ABDELKHALEK\*<sup>1</sup> and D. BOCCANFUSO†<sup>1</sup>

<sup>1</sup>AIRESS - Université Mohammed VI Polytechnique - Maroc

25 mars 2024

## Résumé

L'idée d'un effritement de la classe moyenne marocaine est répandue, suggérant un glissement vers une classe aisée toujours plus riche et des classes plus pauvres ce qui sous-entend une augmentation de la polarisation dans la société. Cependant, aucune étude basée sur des données n'a été menée pour confirmer cette perception. Notre étude comble ce vide en analysant l'évolution de la classe moyenne entre 2012 et 2019. En utilisant la définition opérationnelle de Abdelkhalek (2014) de la classe moyenne et les données de l'Enquête Panel de l'ONDH (vagues 2012 et 2019), nous examinons les mesures de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation pour tester la véracité de cette perception. Contrairement aux idées reçues, nos résultats indiquent que la classe moyenne n'a pas régressé au niveau national ni selon le milieu de résidence. En réalité, la croissance a été pro-pauvre, sur la période ce qui signifie que les plus pauvres ont bénéficié d'une amélioration relative de leur situation tout comme une grande partie de la classe moyenne. Ces conclusions remettent donc en question la perception d'une classe moyenne en déclin et soulignent l'importance de poursuivre les analyses basées sur des données récentes et probantes pour éclairer les débats sur la structure sociale du Maroc et son évolution.

Codes JEL : D63, D31, I32, O12

Mots-clés : Pauvreté, inégalité, classes moyennes, polarisation, Maroc.

---

\*Email : abdelkhalek.touhami@um6p.ma

†Auteur pour correspondance - Email : dorothee.boccanfuso@um6p.ma

---

# 1 Introduction et motivation

Comme le Haut-Commissariat au Plan (2009), Basty-Hamimi (2011), Abdelkhalek (2014) et le Conseil économique, social et environnemental (2020) l'ont écrit dans leurs travaux dédiés à la classe moyenne au Maroc, l'appellation *classe moyenne* n'est pas nouvelle dans la littérature. En effet, depuis le 19<sup>ième</sup> siècle, plusieurs auteurs ont essayé de la définir et d'en délimiter les contours avec plus ou moins de succès. Avec le temps, cette notion a acquis une place dans les registres moraux et politiques en plus de celle ancrée dans le registre social. Elle est par contre de plus en plus utilisée dans la littérature économique et sociale. Atkinson and Brandolini (2013) tentent d'apporter un éclairage général sur cette question sans toutefois parvenir à une réponse consensuelle.

En effet, la notion de classe sociale semble tellement élastique qu'il est fréquent que l'on ne parle pas d'une classe moyenne mais bien de classes moyennes avec toute la confusion que cela implique aux niveaux de la conception et de la conduite des politiques économiques.<sup>1</sup> Le concept de classe moyenne ne correspond pas à un groupe social homogène et clairement délimité. Le *Conseil économique, social et environnemental* (CESE) a produit un rapport dans lequel ses auteurs montrent qu'il n'existe pas de "*critères efficaces [au Maroc] pour cerner la classe moyenne [...] ce qui pose la problématique de conception de politiques publiques ciblant cette classe*". Or, cette ou ces classes moyennes sont parfois considérées comme un pilier de la société, un moteur du changement social, un stabilisateur de la société et de son système politique.

Après un léger recul des préoccupations relatives à la pauvreté qui ont dominé les discours pendant une vingtaine d'années (entre 1995 et 2005), un débat sur la classe moyenne a pris le relais au Maroc comme dans plusieurs autres pays. Alors que les classes pauvres et vulnérables sont parfois protégées (système de protection sociale) ou encore ont peu à perdre et que les classes riches ne ressentent que marginalement tous les chocs fiscaux, la classe moyenne ferait partie des "délaissés" voire des "oubliés".

Il appert également que la perception des citoyens marocains vis-à-vis de cette classe sociale est que depuis quelques années, elle se "*fragilise*" et que l'on observe "*un arrêt de la mobilité sociale*". Dans le *Nouveau modèle de développement* du Maroc publié en 2021, les auteurs soulignent les "*appréhensions quant à l'avenir*,

---

1. Dans ce texte nous parlerons indifféremment de classe sociale au singulier ou au pluriel.

---

*générées principalement par la perception de panne de l'ascenseur social" et "[...] le creusement des inégalités et les risques de déclassement social pour la classe moyenne" (Commission spéciale sur le Modèle de développement (2021)).*

Seul Abdelkhalek (2014) a poursuivi les travaux du Haut-Commissariat au Plan (2009) en proposant une définition opérationnelle de la classe moyenne, basée sur des seuils relatifs de la distribution des dépenses par tête des ménages en l'appliquant sur la vague 2012 de l'enquête Panel de ménages de l'Observatoire national du développement humain (ONDH).

L'objectif de cet article n'est pas de proposer une nouvelle méthode pour mesurer la classe moyenne au Maroc ni de définir son profil mais plutôt d'analyser l'évolution de cette mesure basée sur la définition de Abdelkhalek (2014) entre 2012 et 2019 (Panel de l'ONDH - 2019). Celle-ci nous permettra alors de tester jusqu'à quel niveau, les perceptions mentionnées précédemment peuvent être ou non, corroborées par les données.

Dans la Section 2, nous revenons brièvement sur les définitions et mesures de quatre concepts différents mais inter-reliés notamment avec celles relatives aux classes sociales. La section suivante établit les faits pour le Maroc et les milieux de résidence (urbain - rural) en 2012 et 2019 (Section 3). Nous y présentons également, le caractère pro-pauvre de la croissance enregistrée au Maroc sur la période et son impact sur la classe moyenne avant de conclure (Section 4).

## **2 Quatre concepts différents mais inter-reliés**

Le débat autour de la classe moyenne et son évolution s'appuie sur des concepts tels que la pauvreté, les inégalités et la polarisation (Haut-Commissariat au Plan (2009), Abdelkhalek and Ejjanou (2012), Abdelkhalek (2014)). Dans cette section, nous revenons brièvement sur chacun de ces concepts distincts mais tous inter-reliés.<sup>2</sup>

### **2.1 La pauvreté**

Pour approcher les niveaux de la pauvreté monétaire plusieurs mesures sont proposées. Les plus connues et les plus utilisées sont celles élaborées par Foster et al. (1984), souvent notés FGT. En faisant varier la valeur d'un paramètre d'aversion

---

2. Pour une présentation formalisée de tous les concepts et mesures présentés dans cet article, voir Duclos and Araar (2007).

---

à la pauvreté, ces mesures permettent de générer soit l'incidence de la pauvreté (taux de pauvreté), soit sa profondeur (écarts par rapport au seuil de pauvreté), soit encore le degré de sa sévérité (écarts par rapport au seuil de pauvreté élevés au carré). Cette dernière mesure pondère ainsi de façon plus grande les écarts par rapport au seuil de pauvreté. Elle capte ainsi l'inégalité entre les pauvres.

Par définition, ces mesures dépendent des niveaux de la variable retenue (dépense par tête dans les ménages pour le cas du Maroc) et d'un seuil de pauvreté pertinent. Ce dernier peut être soit absolu soit relatif. Un seuil est dit absolu s'il se base sur des données n'étant pas nécessairement liées aux observations sur lesquelles la pauvreté est mesurée. Il est supposé couvrir des besoins fondamentaux alimentaires et non alimentaires. Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) retient cette définition dans ses mesures et ses publications officielles. À l'inverse, un seuil est dit relatif s'il est défini à partir et sur la base de caractéristiques de tendance centrale (moyenne ou médiane) de la distribution de la variable d'intérêt utilisée (dépense par tête dans notre cas). Dans cet article, nous retenons la définition du seuil de pauvreté relatif que nous fixons à la moitié de la médiane de la distribution d'intérêt.

À partir de ces mesures et par définition, le taux de pauvreté est la proportion des personnes dont la valeur de la variable d'intérêt est inférieure au seuil de pauvreté retenu. En outre, pour construire des classes sociales, en particulier pour mieux approcher les classes moyennes, en plus de la caractérisation de la pauvreté, une classe de personnes vulnérables est définie. Le taux de vulnérabilité est la proportion des personnes dont la valeur de la variable d'intérêt se situe entre le seuil de pauvreté et 1,5 fois ce même seuil.

## **2.2 Les classes moyennes**

Les définitions du concept de classe moyenne proposées dans la littérature, reposent sur plusieurs critères et chacune d'entre elles met l'accent sur une dimension spécifique. D'un point de vue sociologique, la classe moyenne est parfois définie comme étant le groupe social dans lequel on ne retrouve ni les ouvriers ni la bourgeoisie. Il s'agit donc d'une approche en termes d'inégalité. Dans les pays anglo-saxons, la notion de classe moyenne repose sur une hiérarchisation de la société et donc de façon implicite, sur une conception de l'inégalité. Cette classe moyenne est elle-même segmentée. On parle alors de basse (low) et de haute (upper) classes moyennes. Les personnes qui font partie de ces classes n'ont généralement que des responsabilités limitées et plutôt intermédiaires entre les détenteurs du pouvoir dé-

---

cisionnel et les exécutants directs du travail. Sur la base de ces définitions, il est par contre difficile de discerner clairement toutes les classes et sous-classes identifiées. En effet, ces définitions atteignent assez rapidement leurs limites conceptuelles face aux données empiriques.

De façon pratique, il existe deux approches principales. La première est subjective et se base sur l'auto-jugement. Elle considère comme membre d'une classe moyenne tout individu qui se déclare ainsi. Les classes moyennes qui en découlent se basent donc sur l'appréciation des personnes de leurs positions par rapport aux autres. La classe moyenne se trouve subjectivement identifiée à partir d'une perception de l'inégalité sociale, fondamentalement liée à la répartition de grandeurs économiques entre les individus. Ces classes sont en général très larges en termes de tailles. De plus, comme cette approche conduit à des classifications arbitraires pouvant être biaisées, elles ne peuvent pas être utilisées pour des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

La deuxième méthode, plus objective, définit généralement la classe moyenne sur la base d'un critère unidimensionnel comme le revenu ou la dépense. Elle regroupe précisément les individus dont la valeur de ce critère se trouve entre deux bornes inférieures et supérieures. Ces dernières sont usuellement fixées en référence à la médiane de la distribution de la variable retenue. Cette caractéristique de tendance centrale est en effet moins sensible aux observations extrêmes comparativement à la moyenne, particulièrement lorsqu'il s'agit de distributions qui se caractérisent par de l'inégalité comme le revenu et la dépense. Il est donc clair que les bornes qui délimitent une classe moyenne sont nécessairement relatives à une distribution donnée, à un espace donné et à un moment donné. C'est principalement sur la base de cette approche que les délimitations de la classe moyenne sont faites au niveau international.

Ainsi et à titre d'exemple, dans les publications de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la borne inférieure est fixée à 75% de la médiane alors que la borne supérieure est fixée à 150% de la médiane (OCDE (2019)). Statistique Canada établit la borne inférieure à 65% de la médiane alors que la borne supérieure a été fixée à 150%. En France, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) considère deux définitions de la classe moyenne. La première, dite extensive, regroupe les à 80% d'individus qui se trouvent entre les à 10% les plus modestes et les 10% les plus riches. Dans ce cas, la classe moyenne représente toujours 80% de la population. La deuxième définition de l'INSEE dite restrictive, regroupe les 40% d'individus qui se trouvent

---

entre les 40% les plus modestes et les 20% les plus riches. D'autres pays, comme la Chine par exemple, retiennent, de façon arbitraire, des définitions strictement *ad-hoc* pour définir la classe moyenne. Elles les fondent sur des salaires ou des revenus arbitraires multiples du salaire minimum par exemple. Pour permettre des comparaisons internationales entre les pays en développement, la Banque mondiale considère de façon absolue, que la classe moyenne couvre les membres des ménages qui dépenseraient entre et 2 et 13 dollars (en parité de pouvoir d'achat - PPA) par jour et par personne.

Au Maroc, Abdelkhalek (2014) et Conseil économique, social et environnemental (2020) proposent un survol des définitions du concept de classe moyenne et surtout la manière dont celle-ci est quantifiée. Avant eux, le HCP a proposé une définition des classes moyennes marocaines sur la base des données de l'Enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages réalisée en 2007. En plus de l'implémentation de sa définition, les principales caractéristiques de son profil ont été dressées (Haut-Commissariat au Plan (2009)).

Dans son approche, le HCP a retenu les deux méthodes à savoir celle dite d'auto-identification et une autre plus objective basée sur la tendance centrale pour déduire les bornes de délimitation des classes sociales. Pour cette dernière, la borne inférieure de la classe moyenne est fixée à 75% de la médiane de la variable revenu ou dépense et la borne supérieure est fixée à 2,5 fois la médiane sans toutefois faire de distinction entre les deux milieux de résidence au Maroc. Il ressort de l'étude et du profil établi par le HCP que la classe moyenne au Maroc est très hétérogène.

Abdelkhalek (2014) retient une définition opérationnelle de la classe moyenne basée sur des seuils relatifs de la distribution des dépenses par tête des ménages. Elle permet non seulement de distinguer la classe moyenne qui nous intéresse particulièrement dans cet article, mais aussi les autres classes de la société ce qui nous permet d'observer d'éventuels glissements de la population d'une classe à une autre. Par exemple, une baisse relative observée de la population dans la classe moyenne peut impliquer un déplacement vers des classes inférieures (vulnérables voire pauvres) mais aussi un déplacement vers les classes supérieures.

Ainsi, et pour assurer une certaine comparaison avec les autres approches en place au niveau national en matière de classe moyenne (Haut-Commissariat au Plan (2009), Abdelkhalek (2014)), nous avons retenu dans cet article, les définitions suivantes :

- La classe des pauvres composée des personnes ayant une dépense par tête en dessous du seuil de pauvreté relatif égal à la moitié de la médiane de la

---

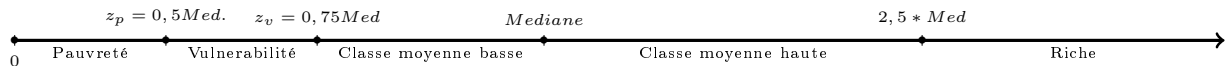
distribution ( $z_p = 0,5 \times \text{Médiane}$ ).

- La classe des vulnérables composée des personnes ayant une dépense par tête au-dessus du seuil de pauvreté ( $z_p$ ) mais en dessous du seuil de vulnérabilité ( $z_v$ ). Dans notre cas et comme habituellement choisi, nous retenons un seuil de vulnérabilité égal au seuil de pauvreté augmenté de 50% ( $z_v = 1,5 \times z_p = 0,75 \times \text{Médiane}$ ).
- La classe moyenne, composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure au seuil de vulnérabilité ( $z_v$ ) mais inférieure à 2,5 fois la médiane de la distribution.
- La classe des aisés, composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure à 2,5 fois la médiane.

En plus de cette classification de base à l'instar de Abdelkhalek (2014), nous avons distingué deux sous-classes moyennes :

- Une classe moyenne basse composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure au seuil de vulnérabilité ( $z_v$ ) mais inférieure à la médiane de la distribution.
- Une classe moyenne haute composée des personnes ayant une dépense par tête supérieure à la médiane de la distribution mais inférieure à 2,5 fois cette médiane.

FIGURE 1 – Seuils et délimitations des classes sociales



La Figure 1 résume les seuils et la délimitation des classes sociales telles que définies dans cet article. En choisissant des seuils relatifs fonction de la médiane, la délimitation des classes sera différente pour le Maroc et chacun des milieux d'intérêt entre 2012 et 2019.

## 2.3 L'inégalité

Contrairement aux mesures de la pauvreté qui se concentrent sur la situation des individus qui se trouvent à la queue gauche de la distribution, les mesures de l'inégalité considèrent toute la distribution et la population dans son ensemble. Avant d'utiliser des mesures quantitatives de l'inégalité, on a généralement recours à des représentations graphiques pour apprécier l'ampleur du phénomène ou

---

encore pour faire des comparaisons. La fonction de densité, la fonction cumulative de répartition et la courbe de Lorenz sont trois représentations usuellement utilisées pour caractériser l'inégalité et faire des comparaisons dans le temps et l'espace. Cependant, lorsque les écarts ne sont pas significatifs, à tel point que ces courbes se croisent par exemple, il est alors difficile de comparer les niveaux des inégalités. Dans de tels cas, il faut utiliser des mesures quantitatives de l'inégalité qui permettent de donner une estimation des écarts entre plusieurs groupes ou distributions.

La plus connue et la plus utilisée de ces mesures est le coefficient de Gini, lié à la courbe de Lorenz. Ce scalaire indique le degré de concentration de la distribution de la variable d'intérêt. L'indice de Gini varie seulement dans le cas où les variations de la variable d'intérêt ne sont pas uniformes pour tous les individus, c'est-à-dire lorsque les parts relatives des personnes changent.

Parmi les mesures de l'inégalité qui possèdent de bonnes propriétés statistiques on retrouve celles de la famille dite de l'Entropie Généralisée (GE). L'indice de Theil est la mesure d'inégalité la plus célèbre de cette famille. Les indices d'entropie généralisé donnent plus de poids aux individus qui sont pauvres contrairement à l'indice de Gini. Ils sont également décomposables entre les strates. Aussi, l'indice de Theil se décompose en une inégalité entre les groupes et une inégalité dans les groupes.

L'idée d'une aversion plus ou moins grande pour l'inégalité est prise en compte par l'indice d'inégalité d'Atkinson. Cet indice pondère plus fortement les indicateurs de bien-être des populations nanties par rapport à celui des populations démunies et est également décomposable entre les strates.

## 2.4 La polarisation

Il est également connu au niveau théorique que certaines formes de l'inégalité peuvent se transformer en concept de polarisation. La définition de ce concept repose sur la formation de deux ou plusieurs sous groupes dans la société. La polarisation croît si l'inégalité au sein des sous groupes se réduit et avec l'inégalité intergroupe. Les deux concepts (inégalité et polarisation) sont donc liés et proches l'un de l'autre mais mettent en évidence différents aspects d'une distribution.

A la base, la polarisation s'appuie conceptuellement sur des critères différents de ceux généralement utilisés pour approcher l'inégalité. Ce concept de polarisation est davantage compatible avec le souci porté au suivi de la taille de la classe

---

moyenne généralement considérée comme la classe des personnes autour de la valeur médiane.

En termes de politiques économiques, à la suite des travaux d'Esteban and Ray (1994), il est connu que des niveaux de polarisation (des revenus ou des dépenses) peuvent devenir une source de conflits entre les sous groupes qui constituent une société. La recherche d'une faible polarisation dans une société repose ainsi sur plusieurs fondements analogues à ceux qui recherchent une sorte d'égalité.

Les travaux sur la polarisation ont conduit à la construction d'indicateurs qui s'inspirent plus ou moins de ceux de l'inégalité et fondée essentiellement sur des démarches axiomatiques. L'indicateur de polarisation de Foster and Wolfson (2010) (FW) se base par construction, sur l'indice de Gini. On montre aussi que sous certaines conditions, l'indicateur de polarisation proposé par Esteban and Ray (1994) (ER) peut se comporter comme un indicateur d'inégalité. La plupart des mesures de polarisation sont basées essentiellement sur la famille des indices d'entropie et sur les écarts par rapport à la médiane de la distribution. Les indices de polarisation proposés tiennent toujours à vérifier au moins trois propriétés. Premièrement que la polarisation concerne la formation de deux ou plusieurs groupes, ensuite qu'elle doit croître si l'inégalité au sein des groupes se réduit et enfin, qu'elle doit augmenter avec l'inégalité intergroupe. Aussi, il apparait clairement une relation directe entre quatre concepts au coeur de l'approche adoptée dans cet article, que sont la classe moyenne, l'inégalité et la polarisation .

Sur le plan pratique depuis la fin des années 90, plusieurs mesures de la polarisation ont été proposées. Deux approches de ce concept se démarquent et sont celles retenues dans cet article. La première est celle développée par Foster and Wolfson (2010). La seconde approche proposée par Duclos et al. (2006) (DER) est basée sur les travaux de Esteban and Ray (1994). Elle repose sur la constitution et la déformation de sous-groupes à travers le temps. Selon cette approche, la polarisation s'accroît lorsque le groupe médian s'effrite ce qui implique une augmentation de l'homogénéité intragroupe et de l'hétérogénéité intergroupe.

Au Maroc, sur la base des données officielles, seules certaines mesures usuelles de base de l'inégalité, en termes de dépenses de consommation par tête, sont généralement produites par le HCP. A notre connaissance, au niveau officiel, le concept de polarisation n'a jamais été approché ni mesuré à l'exception de Abdelkhalek and Ejjanou (2012) dans un document non diffusé.

---

## 3 Les faits en 2012 et 2019 au Maroc

### 3.1 Données

Dans ce travail, nous utilisons les données des vagues 2012<sup>3</sup> et 2019 de l'Enquête Panel de ménages (EPM) de l'ONDH. La vague de 2012 permet d'avoir des résultats représentatifs au niveau national ainsi que dans les milieux urbain et rural. En 2019, nous avons en plus, la représentation régionale. La taille de l'échantillon de l'enquête de 2012 est d'environ 8000 ménages. Il ressort qu'en 2012, 60,96% des marocains vivent en milieu urbain contre 39,04% en milieu rural. En 2019, 16879 ménages ont été enquêtés parmi lesquels 62,89% vivent en milieu urbain et 37,11% en milieu rural.

TABLE 1 – Seuils et délimitations des classes pour 2012 et 2019 - Dirhams par an et par personne

Vague		$z_p$	$z_v$	Médiane	2.5*Médiane	Moyenne
2012	Urbain	7244,55	10866,83	14489,10	36222,75	20675,20
	Rural	3724,80	5587,20	7449,60	18624,00	9474,83
	Maroc	5544,83	8317,24	11089,65	27724,13	16302,18
2019	Urbain	8850,86	13276,30	17701,73	44254,32	22821,57
	Rural	5014,82	7522,23	10029,64	25074,09	11998,98
	Maroc	7335,13	11002,70	14670,27	36675,67	18966,49

*Source* : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

### 3.2 Pauvreté, inégalité et polarisation : les faits

Comme cela a été expliqué précédemment, la définition opérationnelle de la classe moyenne utilise principalement des seuils relatifs de la distribution de la dépense par tête des ménages pour les deux années et par milieu de résidence. Sur la base des seuils présentés dans le Tableau 1, il ressort que la pauvreté a diminué entre 2012 et 2019 quelque soit la mesure utilisée au niveau national ainsi que pour les deux milieux.<sup>4</sup>

---

3. L'année 2012 correspond à la première vague du panel.

4. Rappelons que les seuils utilisés dans cet article sont relatifs à la distribution de la dépense par tête dans les ménages et diffèrent des seuils absolus usuellement utilisés par le HCP. Les résultats relatifs aux mesures de pauvreté sont *de facto* différents des taux officiels.

Ainsi, l'incidence de la pauvreté (*FGT0*) passe de 14,24% en 2012 à 9,65% en 2019 au Maroc. Nous constatons en particulier que la mesure de la sévérité (*FGT2*) diminue de presque 60% sur la période ce qui nous informe d'une baisse à la fois de la pauvreté et de l'inégalité entre les pauvres (Tableau 2).

TABLE 2 – Taux de pauvreté au Maroc et par milieu (%)- Dépense/tête/an

	2012			2019		
	<i>FGT0</i>	<i>FGT1</i>	<i>FGT2</i>	<i>FGT0</i>	<i>FGT1</i>	<i>FGT2</i>
Urbain	12,83	3,04	1,09	6,76	1,01	0,25
Rural	8,86	1,55	0,40	4,11	0,57	0,12
Maroc	14,24	3,43	1,19	9,65	1,74	0,48

*Source* : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Sur la base des seuils et des délimitations des classes sociales présentés précédemment, le Tableau 3 présente la répartition de la population entre les cinq classes retenues en 2012 et 2019. On constate que la baisse de l'incidence de la pauvreté engendre une légère hausse de la population vulnérable sur la période.

TABLE 3 – Répartition de la population entre les classes sociales - en %

Classes sociales	2012			2019		
	Urbain	Rural	Maroc	Urbain	Rural	Maroc
Pauvres	12,80	8,90	14,40	6,80	4,10	9,70
Vulnérables	19,30	19,30	19,80	21,70	20,50	20,70
Moyenne basse	17,80	21,80	15,90	21,60	25,40	19,70
Moyenne supérieure	38,10	42,40	37,30	42,60	45,30	42,20
Aisée	12,00	7,60	12,60	7,30	4,70	7,80
Total	100	100	100	100	100	100

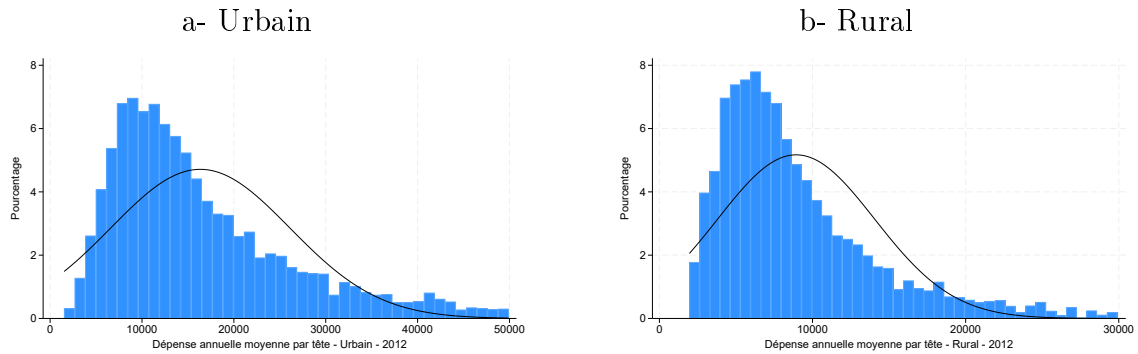
*Source* : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

La classe moyenne marocaine représente 53,20% (15,90% + 37,30%) de personnes en 2012 et 61,90% en 2019 soit une hausse de 16,35%. A partir de la définition retenue et du fait de l'étroitesse de la classe aisée, la classe moyenne en milieu rural est dominante dépassant 70% en 2019. Elle a gagné plus de 6 points de pourcentage sur la période. Nous constatons la même tendance en milieu urbain puisque cette classe a gagné 14,85% entre 2012 et 2019 représentant presque les 2/3 de la population urbaine en 2019. Dans tous les cas de figure, ces résultats montrent que la classe moyenne n'a pas régressé entre 2012 et 2019 contrairement à certaines

---

perceptions. Ce phénomène peut en partie s'expliquer par un déplacement de la population aisée vers la classe moyenne.

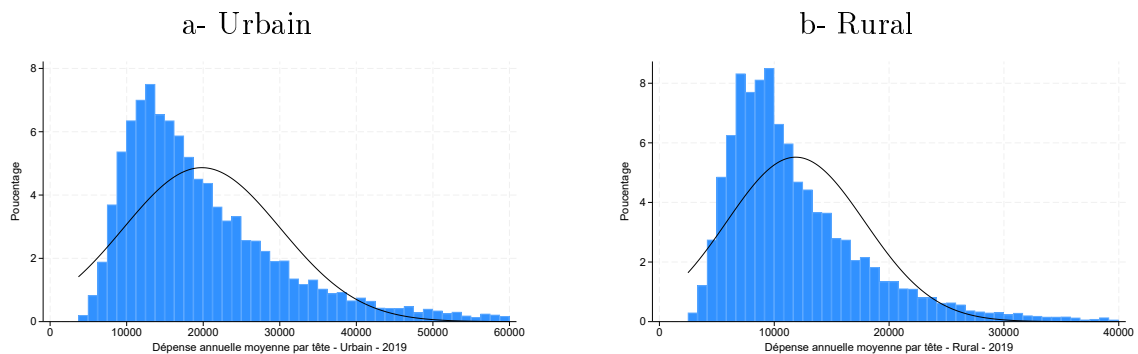
FIGURE 2 – *Histogrammes de la dépense par tête - 2012*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012).

Pour renforcer ces constats en termes de baisse de la pauvreté et du renforcement de la classe moyenne, l'examen des histogrammes des répartitions de la dépense par tête en 2012 et 2019 pour les deux milieux, nous permet de confirmer qu'il y a effectivement un déplacement sensible vers la droite des queues gauches de la distribution et à l'inverse un déplacement vers la gauche des queues droites (Figures 2 et 3). Ceci nous permet d'anticiper une baisse de l'inégalité et de la polarisation sur la période.

FIGURE 3 – *Histogrammes de la dépense par tête - 2019*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2019).

Puisque les mesures de pauvreté sont basées sur des seuils de pauvreté relatifs, elles sont déduites à partir de la dépense annuelle par tête exprimée en terme nominal pour 2012 et 2019. Si nous fixons les seuils de pauvreté de 2019 à la valeur de

---

ceux de 2012, en déflatant les dépenses par tête de 2019 sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre les deux périodes, il est possible de comparer les mesures de pauvreté sur une base réelle<sup>5</sup>. Nous avons tracé les densités des deux distributions pour les deux milieux dans la Figure 8 en annexe. Il en découle clairement un déplacement vers la droite des distributions pour les deux milieux et donc une baisse de la pauvreté (à seuils de pauvreté constants).

Concernant l'inégalité, nous observons effectivement une baisse importante et ce pour les trois mesures considérées au niveau national et pour les deux milieux considérés (Tableau 4). Le milieu rural connaît la plus forte baisse notamment de 40,60% pour l'indice de Theil. Le milieu urbain connaît toujours une inégalité plus marquée que ce soit en 2012 ou 2019. De plus, pour les deux indices décomposables (Theil et Atkinson), il ressort que l'inégalité intra-groupe domine de loin l'inégalité inter-groupes et ce pour les deux années observées ce qui contribue à nuancer ici aussi certaines perceptions. Nous constatons également une baisse de ces inégalités intra- et inter-groupes dans les mêmes proportions.

---

5. Pour calculer la dépense en terme réel pour 2019, nous avons divisé la dépense nominale par tête de 2019 par 1,0978 calculé en prenant en considération les taux de croissance de l'indice des prix à la consommation année sur année entre 2012 et 2019. Les données utilisées sont déduites des statistiques financières internationales du Fonds monétaire international (FMI) disponibles sur le site de la Banque mondiale.

TABLE 4 – Indices d'inégalité pour le Maroc et par milieu - 2012 et 2019

Vague	Maroc		Urbain		Rural		Intra-groupe		Inter-groupes			
	Gini	Theil	Gini	Theil	Gini	Theil	Theil	Atkinson	Theil	Atkinson		
2012	0,438	0,366	0,418	0,329	0,143	0,343	0,226	0,098	0,306	0,133	0,061	0,028
2019	0,359	0,250	0,342	0,232	0,099	0,279	0,134	0,063	0,210	0,091	0,040	0,019

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Note : Atkinson A(0,5) et Theil GE(1)

TABLE 5 – Indices de polarisation pour le Maroc et par milieu - 2012 et 2019

	Maroc		Urbain		Rural	
	DER	FW	DER	FW	DER	FW
2012	0,2693	0,3842	0,2573	0,3565	0,2224	0,2643
2019 (nominal)	0,2306	0,2974	0,2263	0,2784	0,1980	0,2375
$\Delta_{2012-2019}$ %	-14,36%	-22,61%	-12,07%	-21,90%	-10,99%	-10,14%
2019 (réel)	0,2359	0,2979	0,2322	0,2833	0,2031	0,2300
$\Delta_{2012-2019}$ %	-12,40%	-22,46%	-9,76%	-20,53%	-8,70%	-13,00%

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

---

Afin de confirmer l'augmentation de la taille de la classe moyenne contraire aux perceptions, nous procédons à l'examen de l'évolution des deux mesures de polarisation introduites précédemment. Sans ambiguïté, il ressort que la polarisation baisse tant au niveau national que pour les deux milieux (Tableau 5). Cette baisse est plus marquée en milieu urbain. Par exemple, sur les variables nominales l'indice FW perd 21,90% passant de 0,3565 à 0,2784. Des résultats similaires sont déduits en considérant les mesures de polarisation obtenues à partir de la distribution exprimée en terme réel pour 2019. Il n'est donc absolument pas possible de conclure à une attrition de la classe moyenne au Maroc ni pour les deux milieux entre 2012 et 2019 en considérant la dépense par tête comme variable d'analyse.<sup>6</sup>

### 3.3 Qui sont les bénéficiaires de la croissances ?

Le concept que nous avons choisi d'utiliser dans cette partie de l'analyse pour approcher l'évolution des dépenses par tête des ménages marocains entre 2012 et 2019 est celui des courbes d'incidence de la croissance (CIC). Elles ont été introduites pour analyser la dynamique de la pauvreté en relation avec la croissance économique et l'évolution des inégalités par Ravallion and Chen (2003). Ces courbes permettent de tester le caractère *pro-pauvres* de la croissance pour une période donnée entre deux enquêtes. Ces courbes d'incidence rendent compte des variations des variables d'intérêt au niveau de l'ensemble de la distribution. De manière générale, les formes des courbes d'incidence nous permettent de conclure sur la pro-pauvreté de la croissance. Nous dirons que la croissance est pro-pauvre au sens de Ravallion and Chen (2003) lorsque tous les individus gagnent (taux de croissance positifs pour tout le monde et la pauvreté qui diminue). Nous pouvons également regarder si la croissance est pro-pauvre au sens de Kakwani et al. (2000). Lorsque la courbe d'incidence est monotone décroissante même si certains groupes de la population perdent (taux de croissance négatifs pour les percentiles élevés de la distribution) alors nous concluons que la croissance est pro-pauvre.

Pour vérifier si la croissance a été pro-pauvre entre 2012 et 2019 au Maroc, nous avons construit huit courbes d'incidence. Pour chaque milieu, nous avons tracé une courbe d'incidence caractérisant les changements sur l'ensemble de la période en déduisant des taux de croissance globaux (sur 7 ans) et une autre représentant

---

6. Pour vérifier la signification statistique des variations des indices de polarisation, nous avons calculé les intervalles de confiance pour les deux indices et pour les deux périodes. Il ressort qu'aucun chevauchement entre ces intervalles n'est constaté entre 2012 et 2019 que ce soit avec la dépense par tête de 2019 exprimée en termes nominal ou réel. Les résultats sont disponibles auprès des auteurs.

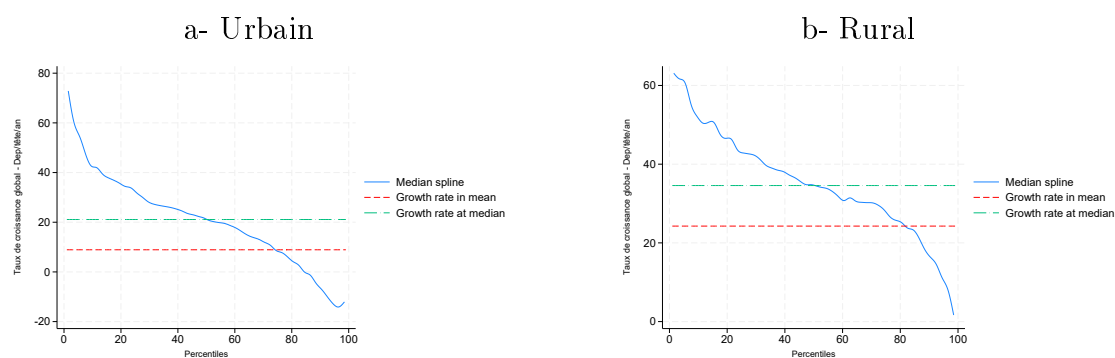
les taux de croissance annuels moyens sur la période. Cet exercice est fait pour les distributions des dépenses par tête de 2012 et de 2019 exprimées en termes nominal et réel.

Grace à ces courbes, nous pouvons conclure qu'entre 2012 et 2019 la croissance a été pro-pauvre au sens de Kakwani et al. (2000) pour les deux milieux, que ce soit en termes nominal ou réel (Figure 4 à Figure 7). Pour le milieu rural, la croissance est aussi pro-pauvre au sens de Ravallion and Chen (2003) lorsque les dépenses sont exprimées en terme nominal en 2019 et pour les deux taux (global et moyen) (Figures 4-b et 5-b).

Pour les huit cas considérés, les percentiles les plus faibles (les plus pauvres) enregistrent donc les taux de croissance les plus élevés, comparativement aux autres sous-groupes de la population. Toutefois, nous constatons que les individus de la classe moyenne supérieure et ceux de la classe aisée enregistrent des taux de croissance négatifs en milieu urbain dans les quatre cas de figure (global-moyen et nominal-réel).

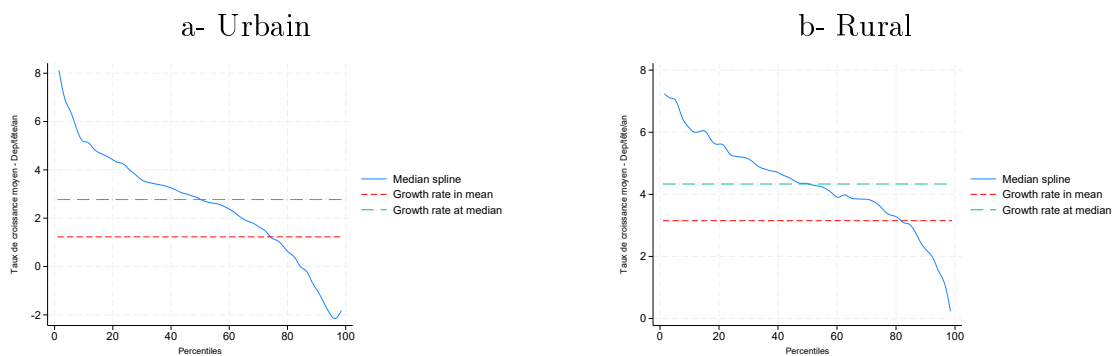
L'allure des huit courbes corrobore donc les résultats obtenus précédemment concernant la baisse à la fois de la pauvreté et des inégalités au Maroc et dans les deux milieux. Ici encore, cette analyse ne montre aucunement une dégradation de la situation de la classe moyenne en terme de dépense par tête.

FIGURE 4 – *CIC de la dépense nominale et taux global - 2012/2019*



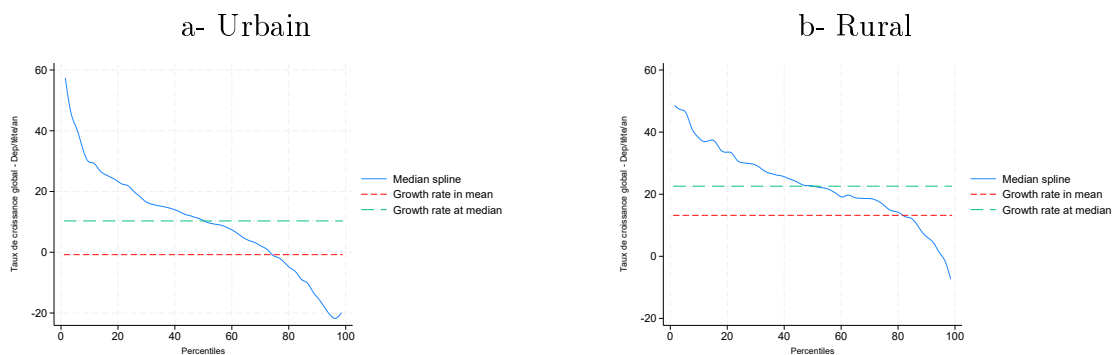
*Source* : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

FIGURE 5 – *CIC de la dépense nominale et taux moyen - 2012/2019*



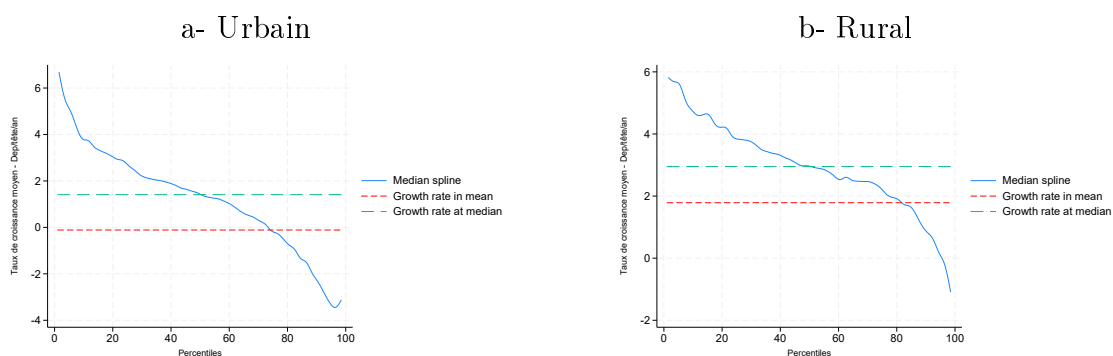
Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

FIGURE 6 – *CIC de la dépense réelle et taux global - 2012/2019*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

FIGURE 7 – *CIC de la dépense réelle et taux moyen - 2012/2019*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

---

## 4 Conclusion

Dans cette étude nous proposons une définition opérationnelle de la classe moyenne (et de deux sous-classes de celle-ci) à l'instar de Abdelkhalek (2014). Cette approche a été appliquée sur les données des vagues 2012 et 2019 de l'enquête panel des ménages de l'ONDH afin de faire une analyse de l'évolution de la situation des classes moyennes et plus largement des classes sociales au Maroc. Sur la base de l'analyse conduite en utilisant plusieurs outils complémentaires et des mesures associées, il ressort que contrairement aux perceptions, la classe moyenne ne peut pas avoir régressé entre 2012 et 2019, ni au niveau national, ni dans les deux milieux de résidence. En plus d'une baisse généralisée de la pauvreté, la classe moyenne s'est accrue de façon très significative au détriment de la classe aisée. Ceci se remarque par l'examen direct de la répartition de la population entre les cinq classes construites mais aussi à travers la lecture des distributions de la dépense par tête qu'elle soit en termes nominal ou réel pour 2019.

Une lecture conjointe des résultats relatifs à l'inégalité et à la polarisation nous permet de constater une diminution de ces mesures entre 2012 et 2019. Une explication de ces dynamiques se trouve dans la répartition des bénéficiaires de la croissance sur la période. En effet, l'examen des CIC et des taux de croissance observés montre que cette croissance a été pro-pauvre dans les quatre cas de figure (global-moyen et nominal-réel) et quelque soit le milieu de résidence.

Cependant, cette analyse a été conduite en considérant la dépense par tête observée dans les enquêtes de l'ONDH et non sur les revenus qui recouvrent généralement plus d'inégalité.

De plus, toute cette analyse s'arrête à 2019 l'année pré-COVID. Elle ne prend donc pas en considération tous les chocs adverses qui ont suivi, ni les effets des programmes que le gouvernement a mis en place depuis. Nous faisons notamment allusion à la crise sanitaire et ses conséquences à court et long termes, au conflit russo-ukrainien, à l'inflation sans précédent enregistrée depuis au moins deux ans, à la succession des années de sécheresse.... Parmi les mesures visant à compenser ces chocs, citons la mise en place d'aide directe au ménages lancée en décembre 2023 dans le cadre de la réforme du système de la protection sociale.

Tous ces chocs ont potentiellement et en toute vraisemblance, eu des conséquences sur les différentes mesures de pauvreté, d'inégalité et de polarisation présentées dans cet article et par conséquent, sur la taille de la classe moyenne. Une mise à

---

jour de cette analyse pourrait être conduite à partir des des données de la vague 2023 de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH ou de toute autre enquête récente.

## Références

- Abdelkhalek, T. (2014). Classe moyenne : définitions conceptuelles, approches et propositions pour le cas du Maroc. In *Rapport pour le Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance et l'UNICEF*. Circulation restreinte.
- Abdelkhalek, T. and Ejjanoui, F. (2012). Inégalité et polarisation des dépenses des ménages au Maroc : Evolution et état actuel. In *Economic Research Forum Working Papers*, number 696.
- Atkinson, A. B. and Brandolini, A. (2013). On the identification of the middle class. *Income inequality : Economic disparities and the middle class in affluent countries*, pages 77–100.
- Basty-Hamimi, F. (2011). Une classe moyenne au Maroc ? *Les Cahiers de l'Orient*, (2) :31–42.
- Commission spéciale sur le Modèle de développement (2021). *Le Nouveau Modèle de Développement*. Commission spéciale sur le Modèle de développement.
- Conseil économique, social et environnemental (2020). *Renforcer et élargir la classe moyenne au Maroc*. Conseil économique, social et environnemental.
- Duclos, J.-Y. and Araar, A. (2007). *Poverty and equity : measurement, policy and estimation with DAD*, volume 2. Springer Science & Business Media.
- Duclos, J.-Y., Esteban, J., and Ray, D. (2006). Polarization : concepts, measurement, estimation. In *The Social Economics of Poverty*, pages 54–102. Routledge.
- Esteban, J.-M. and Ray, D. (1994). On the measurement of polarization. *Econometrica : Journal of the Econometric Society*, pages 819–851.
- Foster, J., Greer, J., and Thorbecke, E. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica*, 52 :761–766.
- Foster, J. E. and Wolfson, M. C. (2010). Polarization and the decline of the middle class : Canada and the us. *The Journal of Economic Inequality*, 8 :247–273.

---

Haut-Commissariat au Plan (2009). Les classes moyennes marocaines : Caractéristiques, évolution et facteurs d'élargissement. In *Les Cahiers du Plan N° 25*.

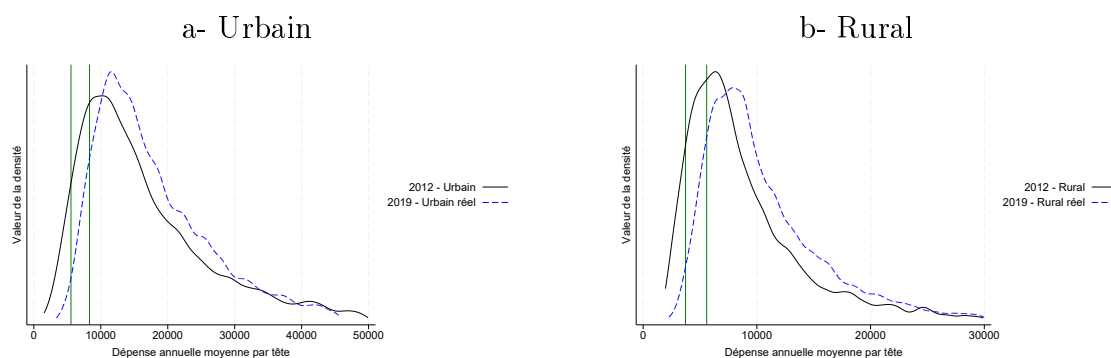
Kakwani, N., Pernia, E. M., et al. (2000). What is pro-poor growth? *Asian development review*, 18(1) :1–16.

OCDE (2019). Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse.

Ravallion, M. and Chen, S. (2003). Measuring pro-poor growth. *Economics letters*, 78(1) :93–99.

## Annexe

FIGURE 8 – Densités de la dépense moyenne annuelle réelle - 2012/2019



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH